## 1/PARTICIPATION

- Épreuve ouverte à toute personne âgée de 17 ans en 2022. Pour les jeunes de 17 ans en 2022 à moins de 18 ans le jour de l'épreuve, une autorisation parentale sera demandée. Ils ne pourront pas participer au grand parcours de 150 km. Les juniors 2 licenciés FFC et autres fédérations sont autorisés sur n'importe quel parcours avec autorisation parentale pour les mineurs au jour de l'épreuve.

L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

#### 2/DOSSARD PRIORITAIRE

- Les leaders de chaque catégorie ainsi que les coureurs FFC Elite Hommes ou Dames.

# 3/PLAQUES VÉLOS, dossards

- Retrait la veille de 14 h à 20 h et le jour de l'épreuve de 6h30 à 8h Centre de Congrès l'Étoile, Av. P. Brossolette, se munir obligatoirement d'une pièce d'identité ou de votre licence ou certificat médical.

# 4/CONTRÔLE

- Tout coureur pris en infraction sera disqualifié. Les véhicules balai rouleront sur la base de 20 km/h sur les 2 parcours. Tout concurrent dépassé sera déclaré hors course. Il rendra son dossard, mais pourra poursuivre sa route sous son exclusive responsabilité.

# 5/OBLIGATIONS

- Se conformer strictement au Code de la Route ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Avoir du matériel en état de fonctionnement.
- Chaque participant sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.
- Avoir pris connaissance de la réglementation en matière d'as-

### surance concernant les manifestations sportives.

- Fournir la preuve de son aptitude à la pratique du sport cycliste en produisant, soit la photocopie d'une licence fédérale portant un aval médical, soit un certificat médical datant de moins de 12 mois spécifiant clairement l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition. Aucune décharge, ni photocopie ne sera acceptée. Les déclarations sur l'honneur ne sont pas acceptées.
- Porter un casque rigide homologué attaché dès le contrôle de départ et tout au long de l'épreuve.
- Satisfaire à tous les contrôles de passage.
- Se conformer à la réglementation fédérale FFC.

#### 6/INTERDICTIONS

- guidon triathlète, prolongateurs
- les voitures suiveuses.

#### 7/ASSISTANCES

- Médicale et mécanique

#### 8/RAVITAILLEMENTS

Solides et liquides sur le parcours et à l'arrivée.

#### 9/RÉCOMPENSES

- À tous les participants : Une paire de manchettes et lot de produits de pays.
- À l'arrivée : coupes et lots aux 3 premiers du classement scratch et aux 3 premiers de chaque catégorie des 2 parcours (non cumulables).

#### 10/ABANDONS

- Avertir la sécurité de l'organisation : 06 08 69 87 57

## **ANNEXE: INFO ASSURANCES**

Responsabilité Civile: Les organisateurs ont souscrit un contrat qui couvre leur Responsabilité Civile ainsi que celle des participants engagés, pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux. Individuelle Accident Corporel : ll appartient aux participants de se garantir. Pour tous les licenciés FFC, c'est celle liée à leur licence qui est active dans tous les cas. Les autres licenciés doivent vérifier auprès de leur fédération qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels encourus lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire il est de leur intérêt, ainsi que celui des non-licenciés, de souscrire l'assurance minima proposée (Carte à la Journée à 9€ en se créant un compte sur le site de la FFC et à présenter à l'organisateur avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition), ou d'autres garanties auprès de l'assureur de leur choix.

























**RENSEIGNEMENTS:** 

04 92 78 01 08

lesbouclesduverdon@gmail.com

# **INSCRIPTIONS:**

www.greoux-les-bains.com www.ats-sport.com sportsnconnect.com



et nulle part ailleurs! — DÉPARTS À

www.atcc-lesbouclesduverdon.fr









8h30 - 8h45 - 9h00

Av. Pierre Brossolette

04800 GRÉOUX-LES-BAINS





